



# COMITE DE QUARTIER FERRY BUFFALO

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION # 5

Lundi 21 mars 2022

De 18h30 à 20h40

Maison des  
Associations

### ETAT DES PRESENCES

#### PRESENTS

Mme Francine BAPTISTE, M. Loïc BIWAND, M. M. Arnaud CHAROLAIS, Mme Sabine FRACK, Mme Agnès GALY, Mme Aline HAUGUEL, M. Matthieu LEPRINCE, M. Robert LEROUX, M. Franck MEZERETTE, M. Alain MOUTON-LIGER, Mme Agnès NICOLAS, M. Thierry ROUAUD, M. Brandon STORDEUR, Mme Annick TOURNEFIER et Mme Josianne VINH, membres du Collège des habitants.

Mme Elisabeth ROSSIGNOL, élue et Présidente du Comité de quartier.  
M. Pierre BACCON, élu et Vice-président du Comité de quartier.

Mme Camille GENCO, Directrice de la Démocratie Participative, Mme Virginie CANDUSSO, Assistante du Pôle Démocratie Participative et M. Williams TESTE, Chargé de projets proximité.

#### EXCUSES

Mme Annie GLATIGNY, représentante association de quartier.  
Mme Anne-Marie ROGER, représentante suppléante association de quartier.

Mme Chantal BUFFET, M. Philippe CHANTEPERDRIX, M. Thierry JOURDAN, Mme Laure MARIA-DUSSEAU-ARQUIN et Mme Elise SAVARY de BEAUREGARD, membres du Collège des habitants.

#### ABSENTS

Mme Maïna CONIL, représentante des commerçants.  
Mme Catherine BRESTEAU, représentante des entrepreneurs du quartier.

Mme Dominique BARBARIN, M. Christophe BENNEHARD, M. Louis DODEIGNE, Mme Agnès GALY, Mme Armelle VALDER et Mme Muriel VENTEJOL, membres du Collège des habitants.

### RAPPEL ORDRE DU JOUR

- I. Présentation des résultats de la consultation sur le Plan de mobilité à l'échelle du quartier.
- II. Compte-rendu de l'atelier sur la Charte architecturale à destination des Acteurs de la Promotion Immobilière par les membres du comité ayant participé.
- III. Comptes-rendus des travaux et réflexions des Commissions.
- IV. Elaboration du trajet de la balade urbaine.
- V. Echanges.

Madame Elisabeth ROSSIGNOL et Monsieur Pierre BACCON remercient les participants de leur présence et rappellent l'ordre du jour.

Le Pôle démocratie participative informe le comité de quartier que le compte-rendu de la 4<sup>ème</sup> réunion du lundi 17 janvier est disponible sur le site [jeparticipe.ville-montrouge.fr](http://jeparticipe.ville-montrouge.fr)

## I. PRESENTATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION SUR LE PLAN DE MOBILITE A L'ECHELLE DU QUARTIER

Lors de la 3<sup>ème</sup> réunion du comité en date du 22 septembre 2021, le plan de mobilité a été présenté et discuté (cf. Compte-rendu de la 3<sup>e</sup> réunion du CQ). Les membres du comité avaient la possibilité de faire remonter des remarques et informations. Elles ont été transmises à INGÉROP.

Pour compléter ces premiers échanges, la municipalité a ensuite décidé de mener une concertation à l'échelle de la ville. Mme Camille GENCO présente les résultats obtenus pour le quartier FERRY-BUFFALO. Elle informe les membres du Comité de quartier que 444 Montrougiens ont participé à cette consultation - dont 104 pour le quartier FERRY-BUFFALO. L'association MDB (Mieux se Déplacer à Bicyclette) a relayé la concertation → voir les résultats en pièce jointe (Annexe 1).

Une discussion s'engage entre les membres du comité, voici les principales remarques :

- Concernant les déplacements à vélo : certains considèrent que la circulation à contresens en zone 30 et la possibilité de tourner à droite au feu sont extrêmement dangereuses. D'autres affirment que la plupart des accidents mortels surviennent quand les voitures et les vélos roulent dans le même sens. Le vélo est devenu le « vélo roi » au détriment des piétons.
- Concernant la sécurité des piétons : que faire pour améliorer le stationnement des véhicules des commerçants du marché Victor Hugo, avenue Henri Ginoux et avenue Verdier ? Que faire contre le stationnement anarchique des véhicules des personnes qui se rendent à l'église évangélique avenue de la République ?
- Peut-on, en attendant la fin des travaux de la place Barbara, envisager une amélioration de la sécurité des piétons à la sortie du métro. L'actuelle configuration étant très dangereuse.

## II. COMPTE-RENDU DE L'ATELIER SUR LA CHARTE ARCHITECTURALE A DESTINATION DES ACTEURS DE LA PROMOTION IMMOBILIERE PAR LES MEMBRES DU COMITE AYANT PARTICIPE

Pour rappel, la Ville élabore une Charte de l'urbanisme et du paysage destinée à garantir la qualité architecturale des programmes immobiliers et ainsi conserver une harmonie sur l'ensemble de la ville. Cette charte est un document qui précise les attentes de la Ville en matière de constructions neuves. La charte ne se substitue pas au PLUI (nouvelle forme du PLU car il devient Intercommunal) mais a pour vocation de préciser les attentes et d'être ainsi une sorte de marché « gagnant-gagnant » entre les Montrougiens et les promoteurs

(le PLUI sera d'ailleurs présenté en réunion publique le mercredi 23 mars à 18h30 à l'Hôtel de Ville).

La Ville a souhaité, entre autre, associer les comités de quartier à la réalisation de cette charte. Elle a proposé à 2 membres de chaque comité de participer, le 10 mars dernier, à un atelier. Cet atelier a permis aux services de la Ville, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hauts-de-Seine et aux membres des Comités de quartier d'échanger.

M. Alain MOUTON-LIGER qui a participé à cet atelier fait un compte-rendu de ces échanges :

- Les gens ont besoin de lieux de rencontre.
- Ils ont de plus en plus besoin de communiquer et dans les copropriétés actuelles cela est difficile.
- Les gens demandent des terrasses communes.
- Ils demandent également d'avoir une vision sur de beaux immeubles, des fresques et des œuvres d'art.
- Les gens veulent des endroits où ils peuvent se poser pour discuter et se reposer.

Mme Camille GENCO complète :

- Avec le confinement, de nouveaux besoins et usages sont apparus notamment en matière de sport et de bricolage. Repenser les aménagements intérieurs pour prendre en compte ces nouveaux usages appartient aux promoteurs. La charte permet de les guider pour correspondre au mieux aux attentes des Montrougiens. De même, l'intégration du bâti dans son environnement immédiat doit être pensée pour offrir un cadre de vie agréable et des percées visuelles.
- Les comités de quartier ont été sollicités afin de répertorier les envies et les besoins des Montrougiens, les enfants de CM2 du Conseil Municipal des Enfants ont quant à eux été sollicités afin d'apporter leur vision de l'architecture et de lieux de rencontres idéaux.
- A la question d'un des membres qui s'interroge sur le fait de savoir si la Ville renonce à une charte contraignante comme cela peut exister sur d'autres communes, Mme Camille GENCO rappelle que le but est plus de rentrer dans une démarche gagnant-gagnant.

### III. COMPTES-RENDUS DES TRAVAUX ET REFLEXIONS DES COMMISSIONS

Une mise au point concernant le fonctionnement des commissions est faite par le Pôle démocratie participative : Au même titre que les comités, les commissions sont force de proposition mais n'ont pas de pouvoirs décisionnaires. Les commissions, contrairement aux comités, se réunissent en toute autonomie entre membres uniquement et peuvent

solliciter la présence de tiers (élus, personnel ville ...). Les membres organisent des réunions au gré de leurs disponibilités entre chaque réunion du comité (la Ville, quand cela est possible, peut mettre une salle à disposition). Ce ne sont donc pas les Présidents et Vice-présidents qui organisent les réunions des commissions ainsi que les rencontres qui pourraient en découler. Les commissions doivent avertir le Pôle Démocratie participative de leurs différentes réunions et en faire des comptes-rendus qui seront ensuite lus et discutés lors des réunions des comités. Les services concernés sont toujours informés de ces comptes rendus.

Le comité de quartier FERRY-BUFFALO a, lors de la 2<sup>ème</sup> réunion, constitué 4 commissions :

- Commission Nuisances sonores et lumineuses.
- Commission Sécurité piétons.
- Commission Jardins partagés.
- Commission Commerces.

Les 2 premières commissions ne se sont pas encore réunies à ce jour. Il y a eu quelques échanges entre membres mais qui n'ont pas été formalisés par un compte-rendu. Les membres s'engagent à le faire.

Commission Jardins partagés :

Mme Francine BAPTISTE et M. Brandon STORDEUR présentent leur PowerPoint (voir Annexe 2 en pièce jointe). Ils ont répertorié, dans tout le quartier, les endroits possibles afin d'implanter des bacs supplémentaires. Le projet a été transmis à Mme Gwénola RABIER (Maire-adjointe à la Transition écologique et à la Biodiversité urbaine), Mme Carmelina de PABLO (Conseillère municipale déléguée à l'Agriculture urbaine, aux Espaces verts et à la lutte contre les Violences intrafamiliales) et Mme Eve DUVAL (Directrice des espaces verts). Le projet leur semble très intéressant et a commencé à être étudié avec le plus grand soin. Il y aurait apparemment des possibilités d'implantation en pleine terre sur des endroits proposés. Pour rappel, le concept de jardins partagés est très apprécié sur la commune, il y a d'ailleurs des listes d'attente sur tous les jardins qui existent déjà.

Commission Commerces :

Le Pôle Démocratie participative rappelle que la commission a été créée au lendemain de la réunion plénière du 17 janvier 2022 de façon à répondre le plus rapidement possible à la volonté de certains membres du comité de remédier aux désagréments et nuisances causés par l'installation de la société GETIR rue d'Arcueil. Dans l'information et la transparence, la Ville a annoncé lors de cette réunion plénière, par l'intermédiaire de M. Patrice CARRÉ, Maire-adjoint au Commerce, à l'Artisanat et aux accueils de Tourisme, la future installation d'un traiteur italien à l'angle avenue du Fort /rue Carvès. M. Patrice CARRÉ, plusieurs responsables compétents des services concernés, la Présidente et le

Vice-président du comité de quartier ont participé à la première réunion de la commission afin de répondre au mieux aux diverses questions et attentes.

La commission, quant à elle, rappelle aux participants les différentes nuisances subies à cause de GETIR et en particulier : bruit des scooters avec des horaires de livraison très tardifs, discussions très sonores des livreurs en bas de l'immeuble, circulation en sens interdit des scooters, jets de mégots de cigarettes sur la voie publique. De plus, elle insiste sur le fait que l'implantation de GETIR dans l'immeuble n'est légalement pas autorisée (notamment, nature de la destination commerciale non conforme et implantation d'un entrepôt dans un local d'habitation non conforme également).

Mme Annick TOURNEFIER précise que le SRU a fait avancer la situation au regard du code de la route, nombreuses verbalisations effectuées.

Une discussion s'engage avec les membres du comité. Certains, qui sont riverains de GETIR, estiment qu'il n'y a pas de nuisances sonores, les scooters étant tous électriques. D'autres estiment que la résolution du problème ne dépend pas de la Ville mais de la copropriété.

La commission revient ensuite sur l'implantation du futur restaurateur en lieu et place de la boucherie située à l'angle de l'avenue du Fort et de la rue Carvès car elle considère que ce choix est imposé par la Ville sans concertation des riverains qui souhaiteraient l'implantation d'un commerce de proximité type boulangerie. Toutefois, Madame Josianne VINH, Mme Annick TOURNEFIER, M. Robert LEROUX et M. Frank MEZERETTE, ont rencontré le futur locataire des lieux samedi 19 mars et la commission est à priori rassurée sur ses intentions (pas de pizza en livraison avec ballet incessant de scooter en particulier).

La commission rappelle ensuite que GETIR et l'implantation du futur traiteur italien ne sont pas ses seuls axes de travail et de réflexion. Elle souhaite mener un travail plus large sur l'implantation des commerces dans le quartier.

Voir les annexes 3 et 4 en pièces jointes (comptes rendus des 2 premières réunions de la commission). Concernant l'annexe 4, le Pôle Démocratie participative rappelle que ce sont les membres des commissions qui doivent rédiger les comptes rendus de leurs réunions et que les commissions ne peuvent pas, dans le cadre des comités de quartier, s'organiser en structure type association avec désignation d'un président et d'un secrétaire.

#### IV. ELABORATION DU TRAJET DE LA BALADE URBAINE

Après 2 années d'interruption à cause de la crise sanitaire, les balades urbaines vont reprendre. Celle du quartier FERRY-BUFFALO est programmée le jeudi 12 mai à partir de 18h30. Les membres du comité sont invités à proposer un parcours. Voir le tracé en pièce jointe (Annexe 5).

#### V. ECHANGES

Quelques remarques sont formulées :

- Que sont devenus les petits arceaux métalliques de protection des massifs au square Doisneau ?
- Peut-on envisager un fléchage de la CPAM en ville ? (Pour info, elle est située au 1 rue d'Arcueil).
- M. Brandon STORDEUR regrette que le comité de quartier ressasse parfois les mêmes sujets ou évoquent des sujets qui ne sont pas de son ressort (par exemple, l'immeuble au-dessus de la station Barbara).

#### CONCLUSION

La prochaine réunion du comité sera programmée en septembre.

Mme Elisabeth ROSSIGNOL et Monsieur Pierre BACCON remercient les participants et mettent fin à la réunion à 20h40.



# BILAN DE LA CONSULTATION

## PLAN DE MOBILITÉ

### FERRY BUFFALO







# BILAN DE LA CONSULTATION

## > PLAN DE MOBILITÉ



### ❖ Les chiffres de la participation

Vieux Montrouge	Portes de Montrouge	Jean Jaurès	Plein Sud	Ferry Buffalo	Montrouge Est
67 réponses	61 réponses	55 réponses	92 réponses	<b>104 réponses</b>	65 réponses
444 réponses au total					





**BILAN DE LA CONSULTATION**

**> PLAN DE MOBILITÉ**

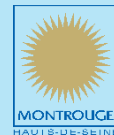


## ❖ Le profil des contributeurs

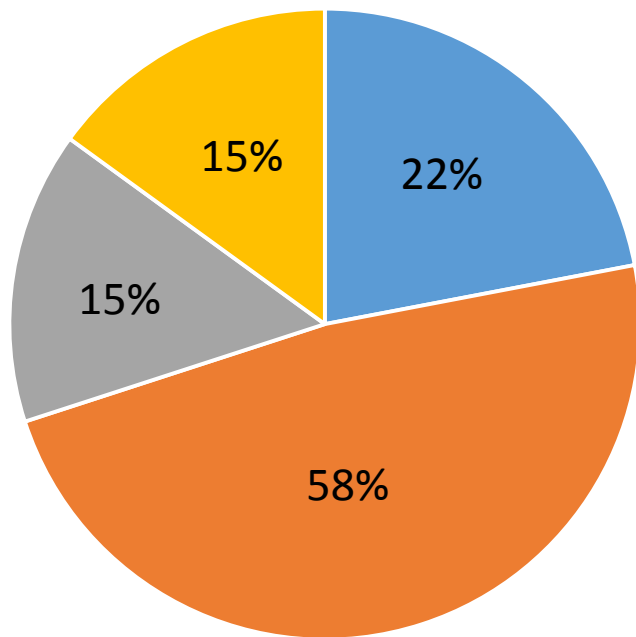


# BILAN DE LA CONSULTATION

## > PLAN DE MOBILITÉ

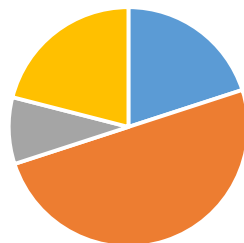


### ÂGE DES CONTRIBUTEURS SUR L'ENSEMBLE DES CONTRIBUTIONS

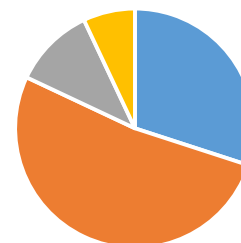


- Entre 18 et 35 ans
- Entre 36 et 55 ans
- Entre 56 et 65 ans
- Plus de 66 ans

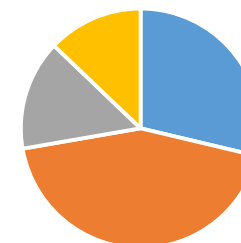
Vieux Montrouge



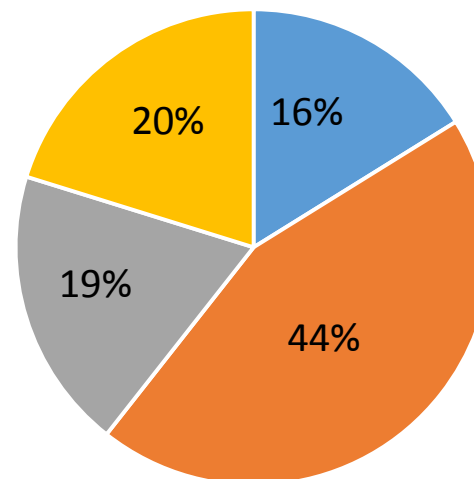
Portes de Montrouge



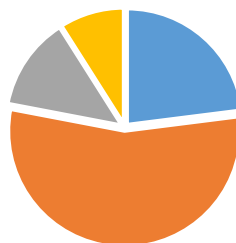
Jean Jaurès



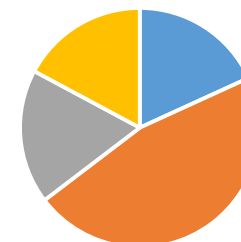
Ferry Buffalo



Plein Sud



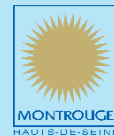
Montrouge Est



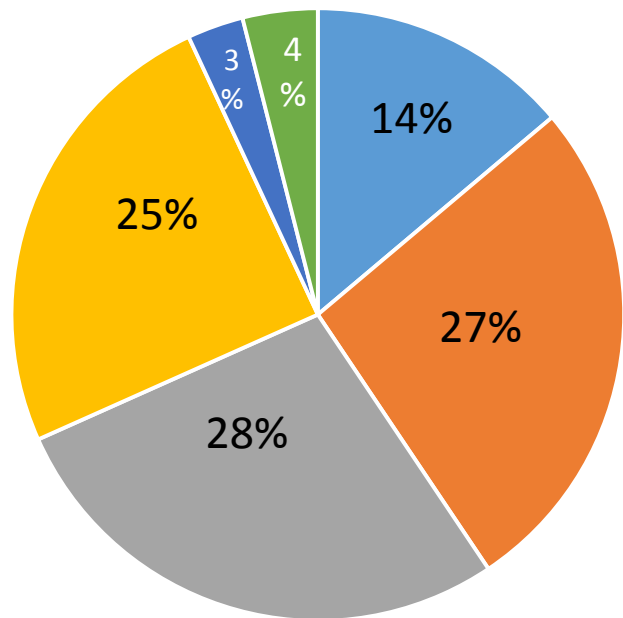


# BILAN DE LA CONSULTATION

## > PLAN DE MOBILITÉ

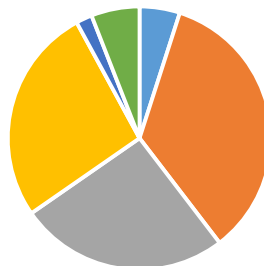


### MODE DE DÉPLACEMENT UTILISÉ EN GÉNÉRAL SUR L'ENSEMBLE DES CONTRIBUTIONS

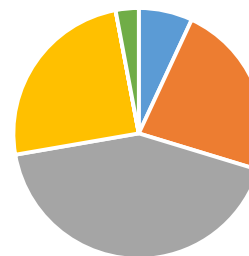


- Voiture
- Vélo
- 2 roues motorisées
- Transport en commun
- À pied
- Autres

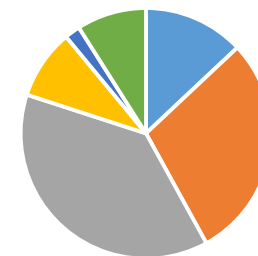
Vieux Montrouge



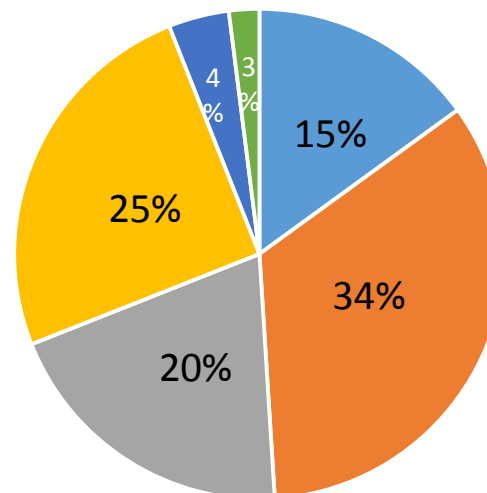
Portes de Montrouge



Jean Jaurès



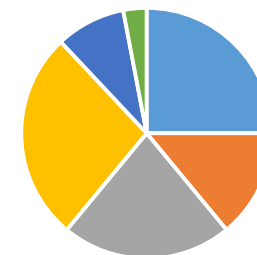
Ferry Buffalo



Plein Sud



Montrouge Est



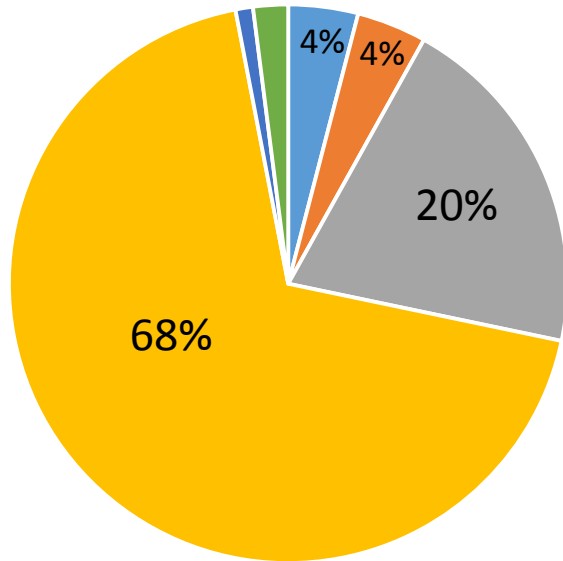


# BILAN DE LA CONSULTATION

## > PLAN DE MOBILITÉ

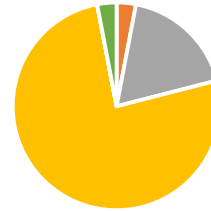


### MODE DE DÉPLACEMENT SUR LA VILLE SUR L'ENSEMBLE DES CONTRIBUTIONS

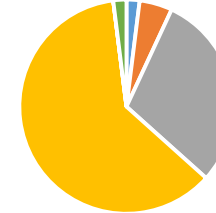


- Voiture
- Vélo
- 2 roues motorisées
- Transport en commun
- À pied
- Autres

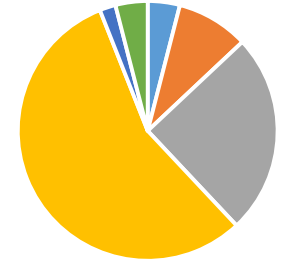
Vieux Montrouge



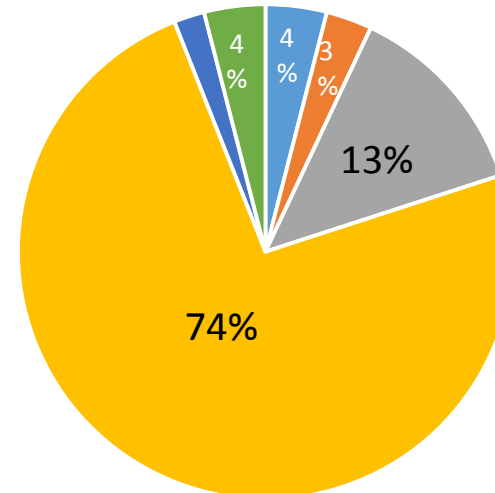
Portes de Montrouge



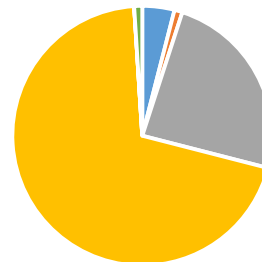
Jean Jaurès



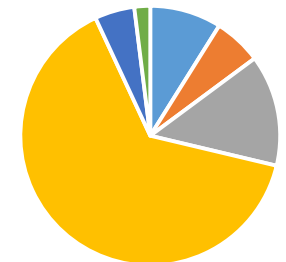
Ferry Buffalo



Plein Sud



Montrouge Est







BILAN DE LA CONSULTATION

> PLAN DE MOBILITÉ

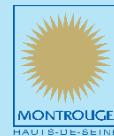


## ❖ Limitation de la vitesse



# BILAN DE LA CONSULTATION

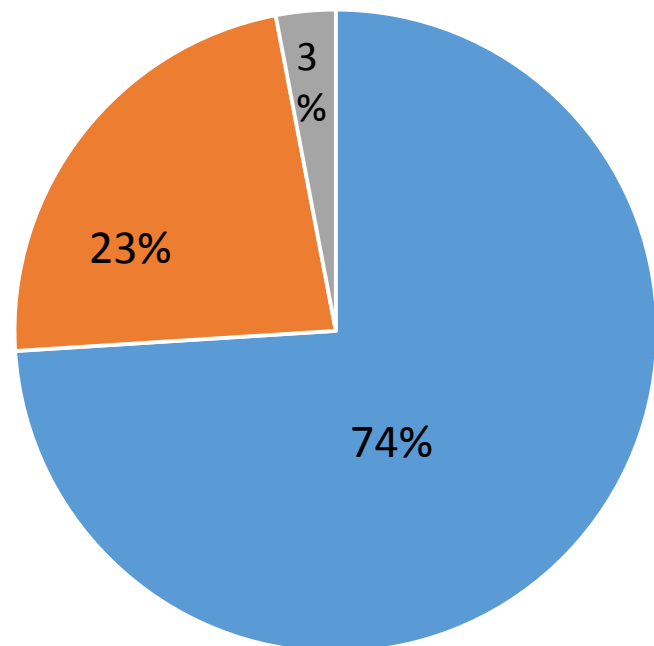
## > PLAN DE MOBILITÉ



### Êtes-vous favorable à la...

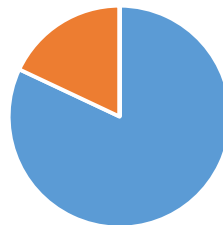
#### GÉNÉRALISATION DES ZONE 30 SUR LES AXES

##### PRINCIPAUX

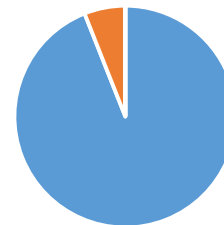


■ Oui ■ Non ■ Ne se prononce pas

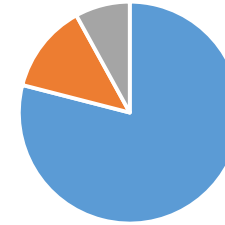
Vieux Montrouge



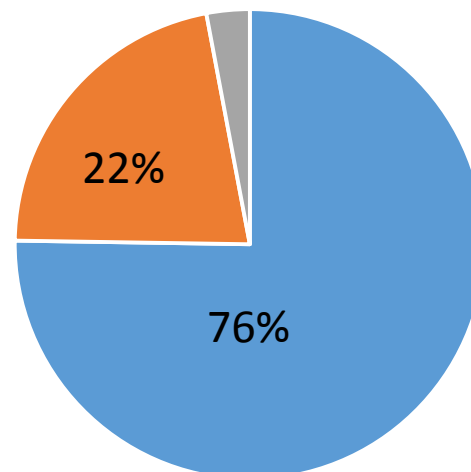
Portes de Montrouge



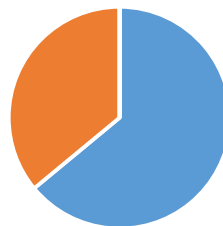
Jean Jaurès



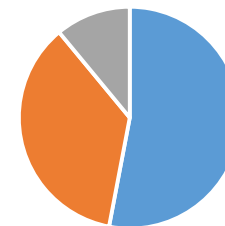
Ferry Buffalo



Plein Sud



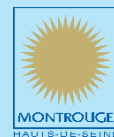
Montrouge Est





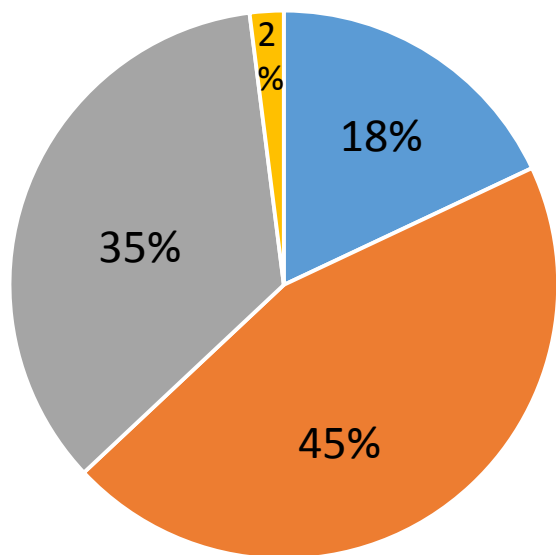
# BILAN DE LA CONSULTATION

## > PLAN DE MOBILITÉ



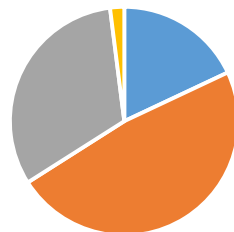
### Êtes-vous favorable au...

#### CONTRE SENS CYCLABLE DANS LES VOIES A 30KM/H

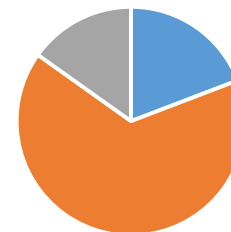


- Oui, y compris sans marquage
- Oui, sous réserve d'un marquage
- Non en aucun cas
- Ne se prononce pas

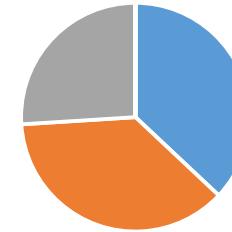
Vieux Montrouge



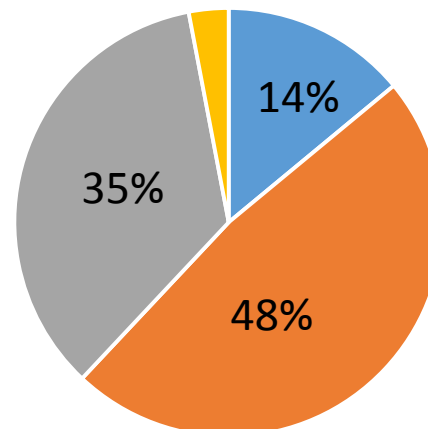
Portes de Montrouge



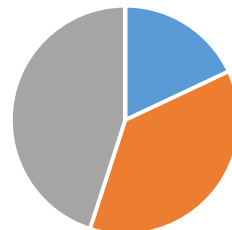
Jean Jaurès



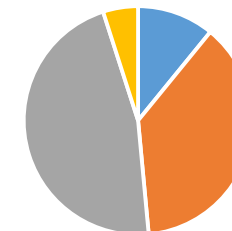
Ferry Buffalo



Plein Sud



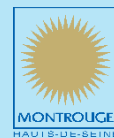
Montrouge Est





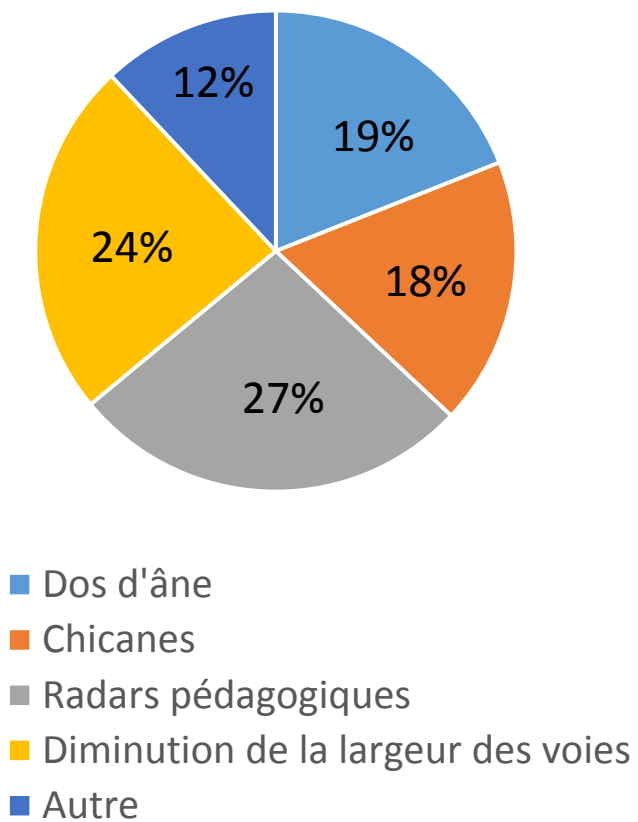
# BILAN DE LA CONSULTATION

## > PLAN DE MOBILITÉ

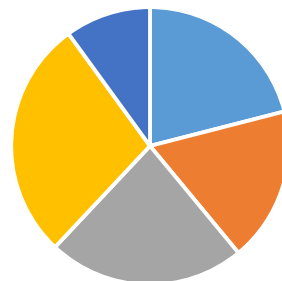


### Quels sont les...

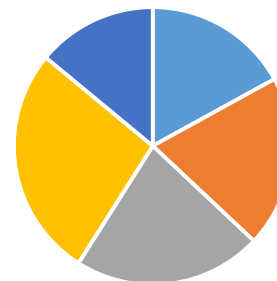
#### DISPOSITIFS SOUHAITÉS POUR LIMITER LA VITESSE



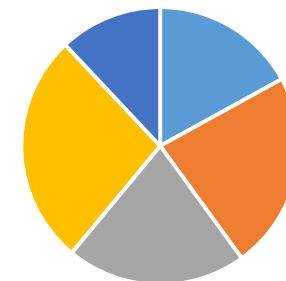
Vieux Montrouge



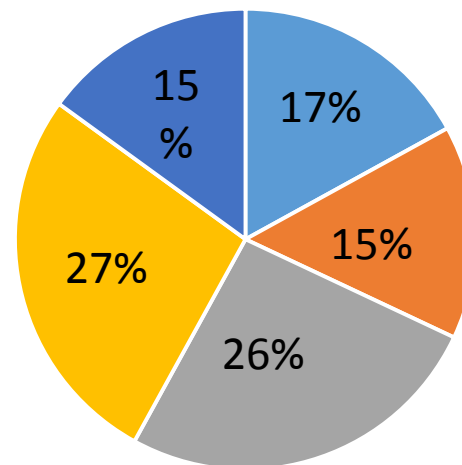
Portes de Montrouge



Jean Jaurès



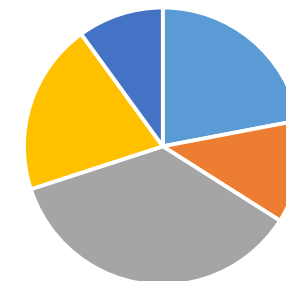
Ferry Buffalo



Plein Sud



Montrouge Est







BILAN DE LA CONSULTATION

> PLAN DE MOBILITÉ



## ❖ Les aménagements cyclables



# BILAN DE LA CONSULTATION

## > PLAN DE MOBILITÉ



*Sur une voie fictive, où tous les aménagements seraient permis, l'ordre de préférence des aménagements cyclables est :*



Piste cyclable



Chaussée à voie centrale banalisée



Bande cyclable

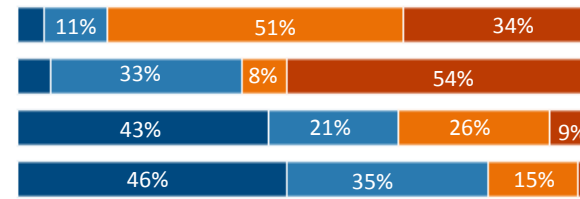


Bande cyclable suggérée

Classement	Options
1	La piste cyclable
2	La bande cyclable
3	La bande cyclable suggérée
4	La chaussée à voie centrale

### Ferry Buffalo

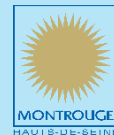
Dernier choix ■ ■ ■ Premier choix





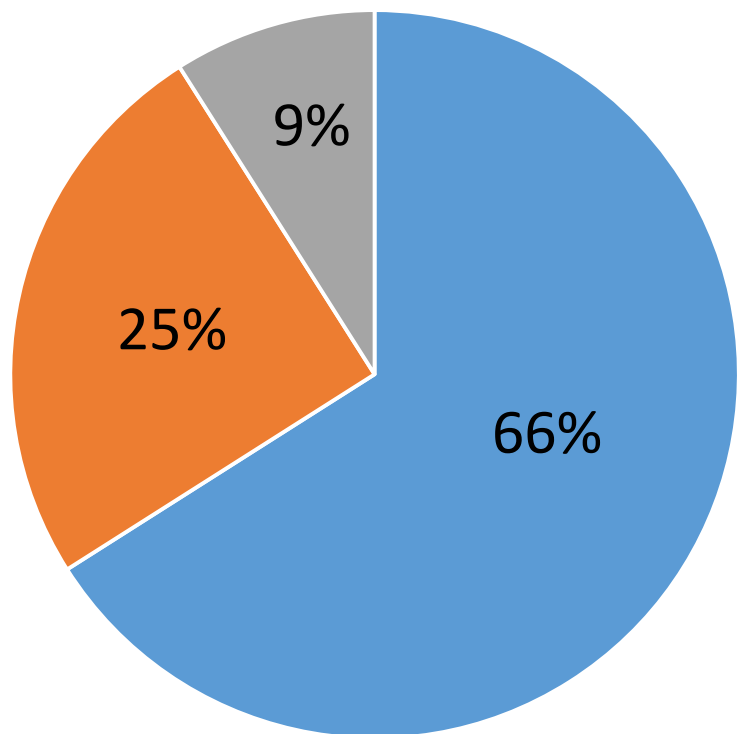
# BILAN DE LA CONSULTATION

## > PLAN DE MOBILITÉ



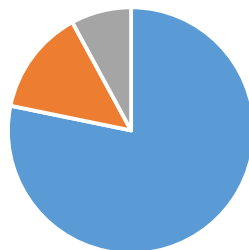
*Êtes-vous favorable au...*

### SAS VELO AUX CARREFOURS A FEUX

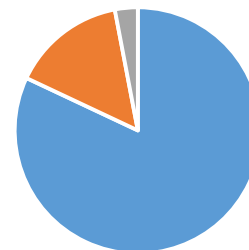


■ Oui ■ Non ■ Ne se prononce pas

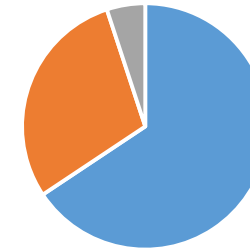
### Vieux Montrouge



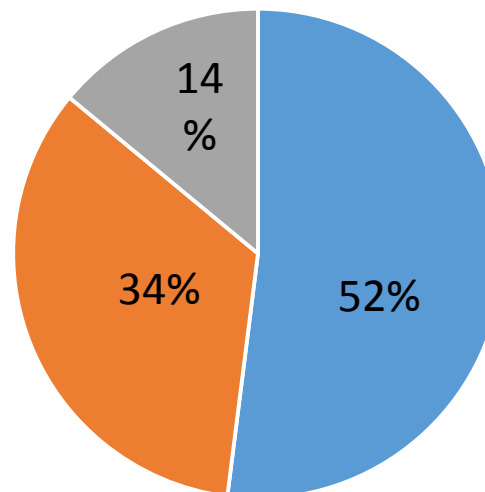
### Portes de Montrouge



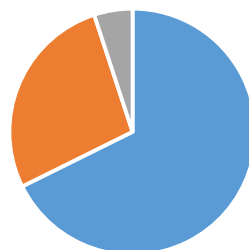
### Jean Jaurès



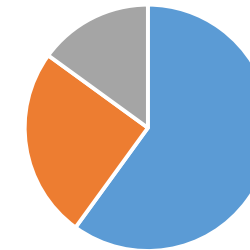
### Ferry Buffalo



### Plein Sud



### Montrouge Est

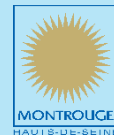






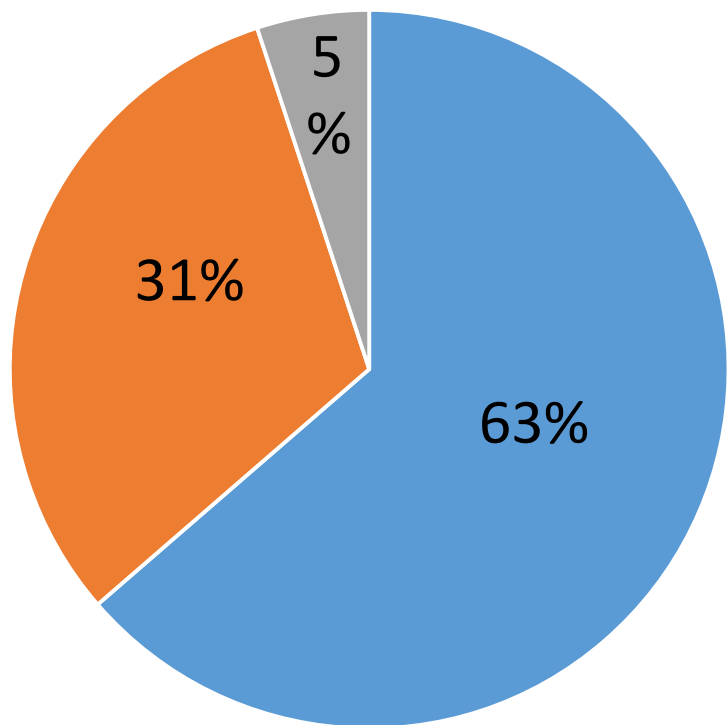
# BILAN DE LA CONSULTATION

## > PLAN DE MOBILITÉ



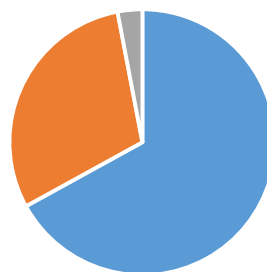
Êtes-vous favorable au...

“CEDEZ LE PASSAGE CYCLISTE AU FEU”

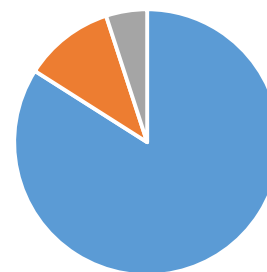


■ Oui ■ Non ■ Ne se prononce pas

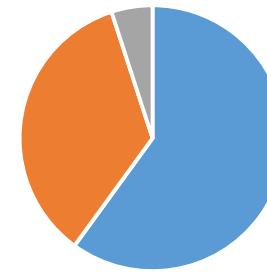
Vieux Montrouge



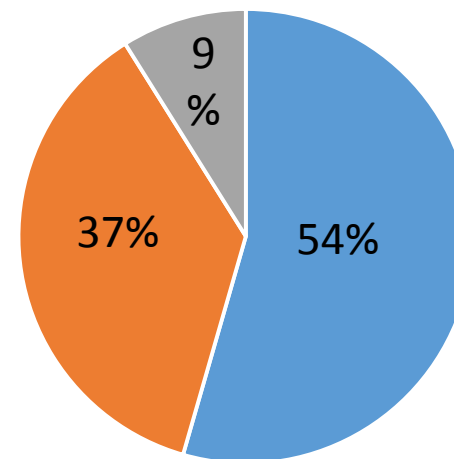
Portes de Montrouge



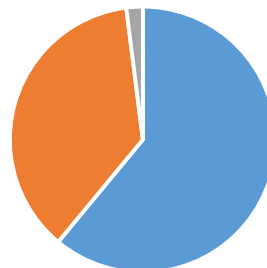
Jean Jaurès



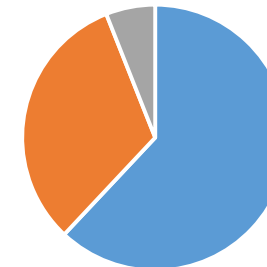
Ferry Buffalo



Plein Sud



Montrouge Est







## BILAN DE LA CONSULTATION

### > PLAN DE MOBILITÉ



Quelques observations sur les aménagements cyclables...

...de **Ferry Buffalo**

- Ajouter une piste cyclable rue Verdier
- Ajouter une piste cyclable av. Gambetta
- Prioriser les aménagements sur Marx Dormoy



BILAN DE LA CONSULTATION

> PLAN DE MOBILITÉ

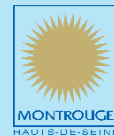


## ❖ Les types d'aménagements souhaités



# BILAN DE LA CONSULTATION

## > PLAN DE MOBILITÉ



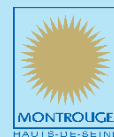
Sur une échelle de 0 à 5, quel degré d'importance accordez-vous de façon générale sur votre quartier...

	Vieux Montrouge	Portes de Montrouge	Jean Jaurès	Plein Sud	<b>Ferry Buffalo</b>	Montrouge Est	<b>TOTAL</b>
À de nouveaux aménagements <b>PAYSAGERS</b>	4,3	4,2	4,3	4,1	<b>4</b>	3,6	<b>4,1</b>
À l'élargissement des <b>TROTTOIRS</b> pour la promenade	4	3,9	3,7	3,8	<b>3,7</b>	2,9	<b>3,7</b>
À de nouveaux aménagements <b>CYCLABLES</b>	3,3	3,8	3,8	3,2	<b>2,9</b>	3	<b>3,3</b>



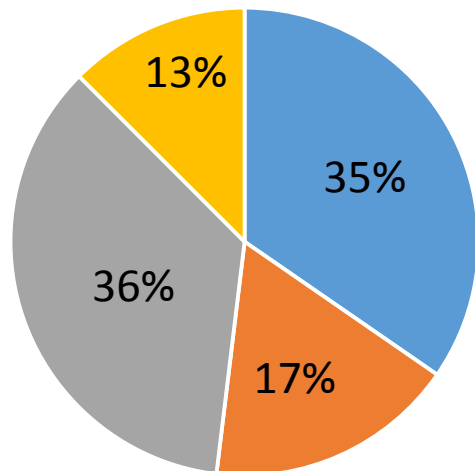
# BILAN DE LA CONSULTATION

## > PLAN DE MOBILITÉ



### Les aménagements souhaités dans les lieux fréquentés de **Ferry Buffalo**

À proximité de l'école Boileau

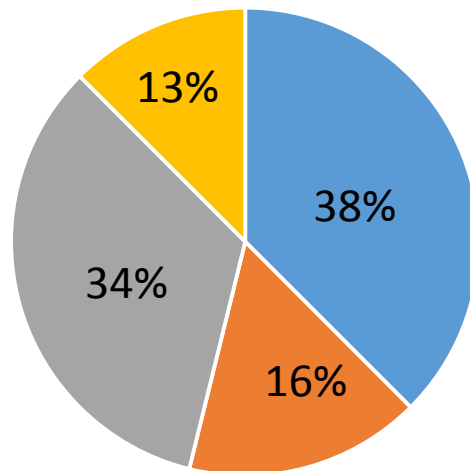


- Aménagements paysagers
- Aménagements cyclables
- Elargissement du trottoir
- Autre

Autres :

- Aucun / Déjà fait / RAS
- Sanction pour stationnement abusif
- Piétonisation x2
- Places de parking gratuites

À proximité de l'école Buffalo

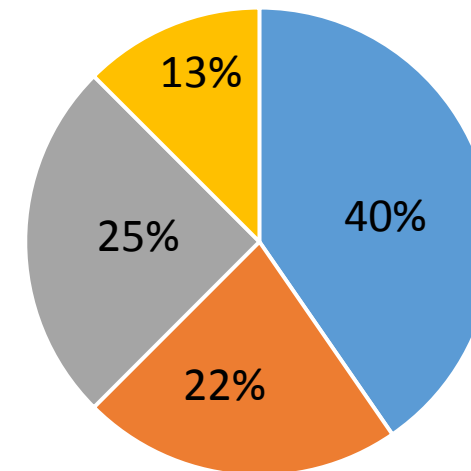


- Aménagements paysagers
- Aménagements cyclables
- Elargissement du trottoir
- Autre

Autres :

- Stationnement minute
- Déjà fait / RAS / Aucun
- Végétalisation
- Places de livraison
- Piétonner devant l'école

À proximité du Conservatoire



- Aménagements paysagers
- Aménagements cyclables
- Elargissement du trottoir
- Autre

Autres :

- Rien x5
- Stationnement pour vélos et trottinettes
- Sécuriser la sortie du jardin avec des barrières continues
- Supprimer le stationnement rue Racine
- Des places de parking gratuites





BILAN DE LA CONSULTATION

> PLAN DE MOBILITÉ



## ❖ Les voies à sens unique



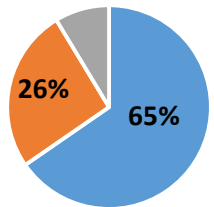
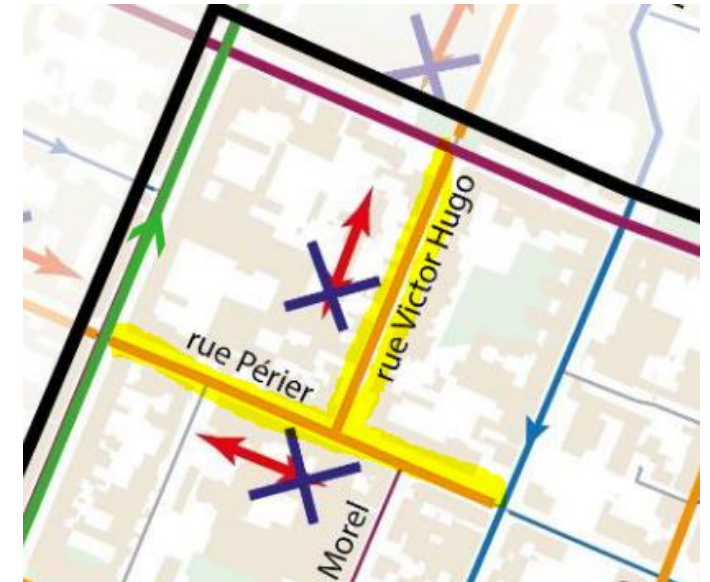
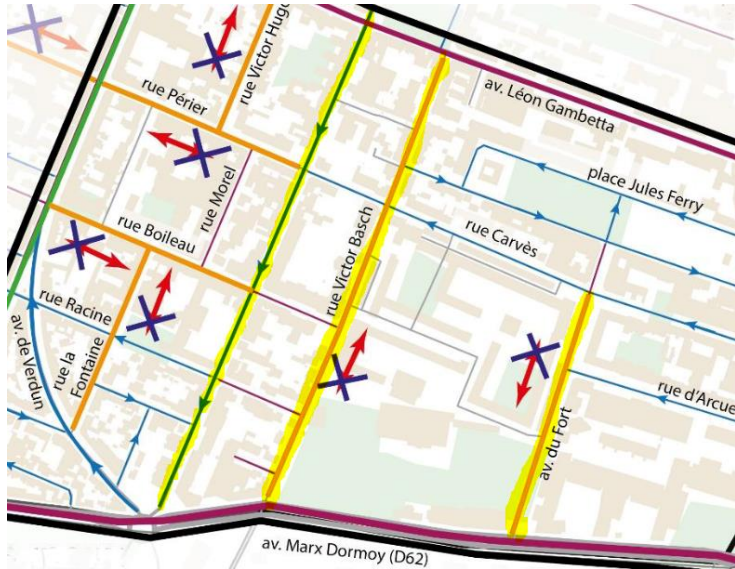
# BILAN DE LA CONSULTATION

## > PLAN DE MOBILITÉ



### La mise à sens unique des rues de **Ferry Buffalo**

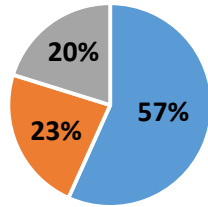
- Demande de mise à sens unique de la partie Nord de Maurice Arnoux
- Demande de mise à sens unique de la **rue Gambetta**



#### Parmi les oppositions :

- Quelques préférences pour **l'autre sens** de circulation
- Mise en garde quant à l'augmentation du trafic dans une zone **comptant 2 crèches et 1 école** (impacts négatifs sur rue Carvès/fort)

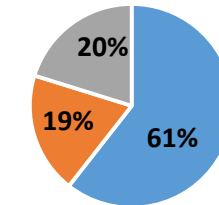
- Pertinent
- Non pertinent
- Ne se prononce pas



#### Parmi les oppositions :

- Mise en garde sur les impacts négatifs sur les autres voies : **« embouteillage d'un quartier qui fonctionne très bien aujourd'hui »**
- Mise en sens unique de la rue Boileau contestée

- Pertinent
- Non pertinent
- Ne se prononce pas



#### Parmi les oppositions :

- Détour non souhaitable pour ceux qui s'y opposent
- Mise en garde sur les impacts négatifs sur les autres voies : **« embouteillage d'un quartier qui fonctionne très bien aujourd'hui »**

- Pertinent
- Non pertinent
- Ne se prononce pas



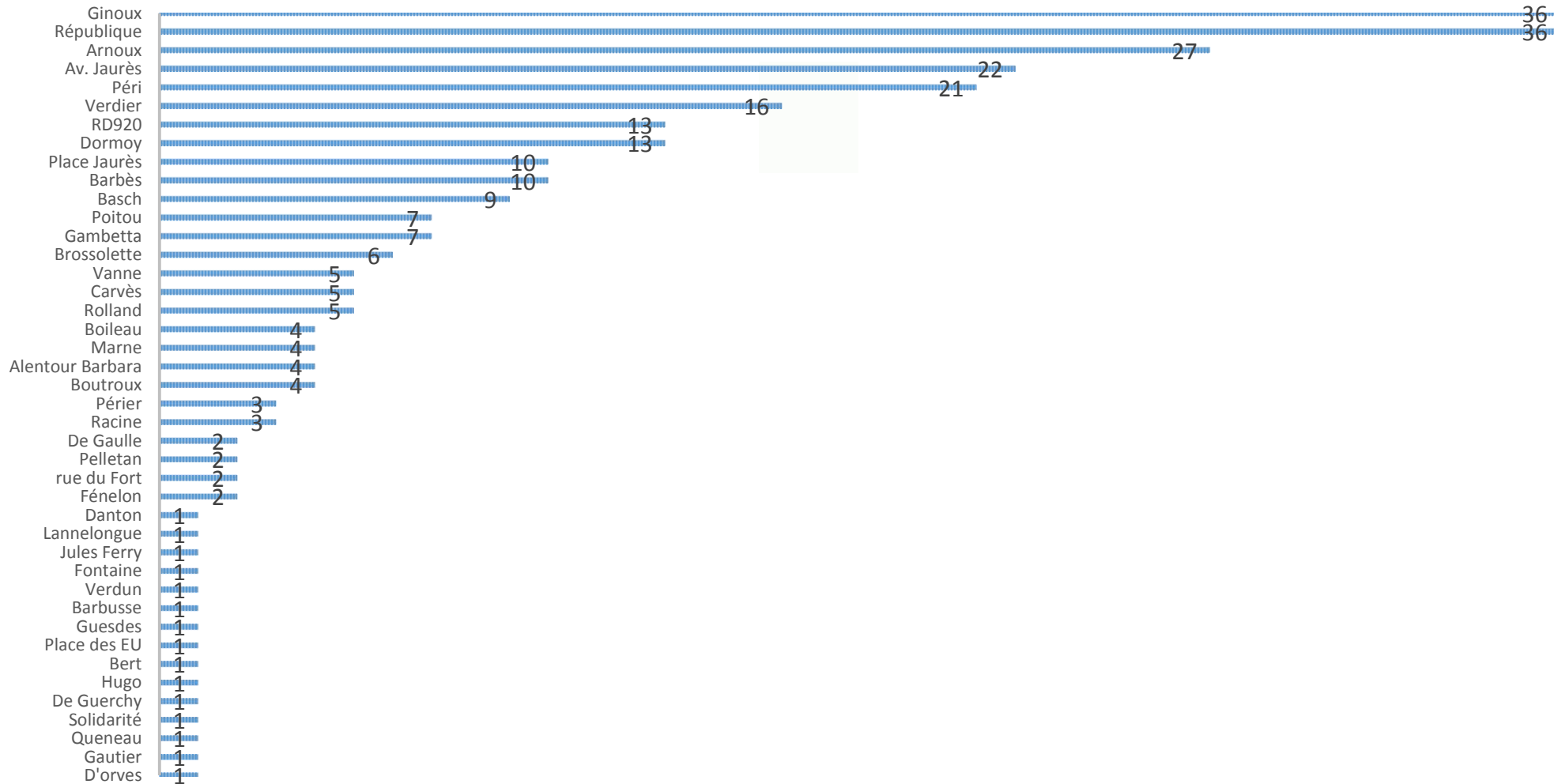


# BILAN DE LA CONSULTATION

## > PLAN DE MOBILITÉ



### Les rues sur lesquelles intervenir en priorité

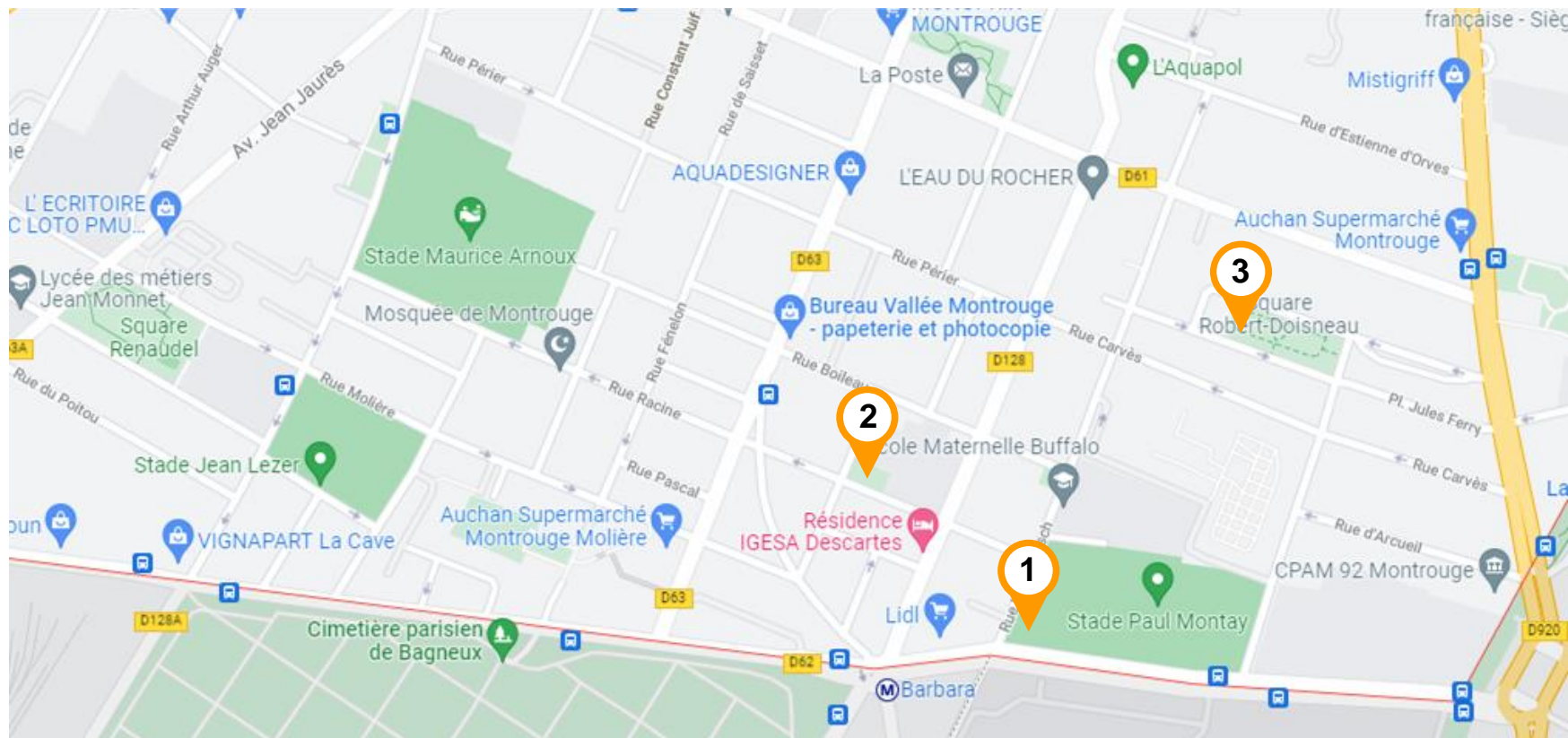




Commission Jardins Partagés  
Comité de quartier Ferry Buffalo



# Repérage des potentiels terrains d'accueil



# 1 Angle Victor Basch & Marx Dormoy



## Scénario 1 :

Aménagement de la partie gauche de la parcelle

Environ 18 bacs de 3m<sup>2</sup>

Espacés d'1,5 m

1 cabanon de 6m<sup>2</sup>

# 1 Angle Victor Basch & Marx Dormoy



**Scénario 2 :**  
Aménagement de la  
partie droite de la  
parcelle

Environ 31 bacs de 3m<sup>2</sup>  
Espacés d'1,5 m  
1 cabanon de 6m<sup>2</sup>



## 2 Square de la Fontaine



Environ 9 bacs de 3m<sup>2</sup>  
Espacés d'1,5 m  
1 cabanon de 6m<sup>2</sup>



3

## Place Jules Ferry



Environ 10 bacs de 3m<sup>2</sup>  
Espacés d'1 m  
1 cabanon de 6m<sup>2</sup>



Environ 10 bacs de 3m<sup>2</sup>  
Espacés d'1 m  
1 cabanon de 6m<sup>2</sup>

**COMPTE-RENDU DE LA PREMIERE REUNION DE LA COMMISSION « COMMERCEs » DU  
COMITE DE QUARTIER « FERRY-BUFFALO »  
JEUDI 17 FEVRIER 2022**

**PRESENTS**

**MAIRIE**

- **Monsieur Patrice CARRÉ**, Maire-adjoint aux Commerces, à l'Artisanat et aux accueils de tourisme
- **Madame Elisabeth ROSSIGNOL**, Conseillère Municipale déléguée aux logement et Présidente du Comité de quartier
- **Monsieur Pierre BACCON**, Conseiller Municipal délégué à la Tranquillité des quartiers, à la Médiation et Vice-Président du Comité de quartier
  
- **Madame Virginie CANDUSSO**, Assistante du Pôle Démocratie Participative
- **Monsieur Yves DEDOH**, Responsable du Pôle Juridique
- **Madame Camille GENCO**, Responsable du Pôle Démocratie Participative
- **Monsieur Emmanuel LE BASSARD**, Manager du Commerce
- **Monsieur Cédric VILLEGIER**, Responsable du Service de la Réglementation Urbaine

**COMITE DE QUARTIER – COMMISSION « COMMERCE »**

- **Monsieur Loïc BIWAND**, membre du Collège des habitants du Comité de quartier.
- **Madame Annie GLATIGNY**, membre de droit du Comité de quartier en tant que Représentante de l'Association de quartier ;
- **Madame Laure MARIA-DUSSEAU-ARQUIN**, membre du Collège des habitants du Comité de quartier
- **Monsieur Franck MEZERETTE**, membre du Collège des habitants du Comité de quartier
- **Madame Annick TOURNEFIER**, membre du Collège des habitants du Comité de quartier

1

---

Suite à la réunion plénière des Comités de Quartier du 24 janvier 2022, Monsieur CARRE s'est rendu compte qu'un « malaise » existait au sein du quartier par rapport à plusieurs points soulevés par les habitants. En particulier l'installation du Dark-Store GETIR, rue d'Arcueil et le remplacement de la boucherie Buffalo par une Pizzeria.

Aussitôt la Démocratie participative a réagi et souhaité la constitution d'une Commission « Commerce » au sein du Comité de Quartier Buffalo-Ferry afin d'instaurer un dialogue d'ouverture et constructif avec la Mairie. A noter que cette réunion est exceptionnelle compte-tenu du contexte.

Monsieur Carré préside les débats et propose que chaque point soit réglé l'un après l'autre, les membres de la Commission présents donnent leur accord pour traiter d'abord le « problème » GETIR suivi du remplacement de la boucherie par une pizzeria.

**GETIR**

**LE CONTEXTE**

Ce Dark-Store installé rue d'Arcueil depuis l'automne provoque de nombreuses nuisances au sein du quartier et en particulier aux habitants de l'immeuble où ce dernier est situé. Il nuit également à la supérette de l'avenue du Fort qui jusque-là fonctionnait très bien. Une pétition a été initiée dans le quartier par rapport à cette installation.

Monsieur CARRE précise que la Mairie est opposée à ce genre d'entrepôt mais a été mise devant le fait accompli puisque seul un agrément pour l'installation d'une crèche avait été demandée par la société GETIR. Voir avec M. LE BASSARD (Manager du Commerce) s'il peut nous fournir la date de cette demande d'agrément

## LES NUISANCES

- Bruits incessants de personnes, fumées de cigarettes...
- Plage d'ouverture importante de 7 h 00 à Minuit : pollution lumineuse
- Dépôts sauvages
- Utilisation des places de stationnement
- Livraison rue d'Arcueil (rue à sens unique bloquée) très tôt le matin.
- Gêne des usagers des 5 parkings que compte cette rue
- Utilisation de la rue à contresens par les livreurs

## LA SECURITE URBAINE

Monsieur VILLEGER (responsable de la Sécurité Urbaine) nous fait part des mesures qui peuvent être prises ou ont déjà été prises par rapport aux infractions constatées :

- 30 verbalisations ont été réalisées par la Police Municipale depuis le 1<sup>er</sup> janvier
- Un dialogue a déjà eu lieu avec le Gérant de GETIR
- Dès la mise en route de la caméra de surveillance début mars, les infractions au code de la route par les vélos et motos seront sanctionnées systématiquement. Cette caméra se situe avenue du Fort, face à la rue d'Arcueil
- Dès le blocage de la rue par le camion de livraison appeler la Police Municipale
- Ne pas hésiter à prendre des photos qui pourront également servir en cas de justice (partie-civile contre GETIR)
- Pour les places de stationnement occupées par les vélos et motos, seule la Société Indigo à la possibilité de verbaliser
- Pour les heures d'ouverture, seul un arrêté municipal permettrait de réduire la plage
- Faire constater les nuisances par huissier.

2

---

## PLAN JURIDIQUE

Monsieur Yves DEDOH, Responsable du Pôle Juridique nous expose son point de vue quant à cette installation :

- Le statut de ce genre de société est très complexe ; ce n'est en aucun cas un commerce ordinaire mais bel et bien un entrepôt
- D'après le code de l'urbanisme, un entrepôt ne peut s'installer dans un immeuble d'habitation. GETIR est bien un entrepôt.
- Voir le règlement de copropriété qui semble stipuler que ce local est à usage de Bureau.
- Si aucune demande de changement de destination (bureau en entrepôt) n'a été effectuée par GETIR et que l'installation a été faite quand même nous avons à faire à un délit. Si ce délit est avéré cela peut conduire à une fermeture administrative.

Il est donc attendu les résultats des investigations par la Mairie qui nous espérons porteront leurs fruits.

A la question de M. MEZERETTE sur une installation possible sur la D 920, M. CARRE précise qu'aucun local n'est disponible.

Donc pour le moment aucune solution n'est envisagée.

## BOUCHERIE DU FORT

### PREAMBULE

Monsieur CARRE rappelle que la Mairie est propriétaire de 70 commerces et vient d'acquérir au travers de la Sermamont les commerces de Montrouge Habitat.

Ce local appartient donc à la Mairie qui avait tenté d'installer une Boucherie au départ des anciens bouchers. Cette boucherie n'a pas marché du fait du gérant qui n'a pas su attirer sa clientèle.

## LE CONTEXTE

Monsieur CARRE ne souhaite pas réinstaller une boucherie et rappelle que le marché Jules Ferry est bien achalandé de ce côté-là.

Madame TOURNEFIER a initié un sondage pour savoir quel type de commerce le voisinage souhaitait : sur 140 réponses obtenues :

- 69 pour une boulangerie
- 44 pour une boucherie
- 16 pour une librairie papeterie ou autres (toiletage animaux, réparation de vélos, pressing etc.)

M. CARRE précise que le local est trop petit et ne permet pas l'installation d'une boulangerie. Quant à un éventuel partenariat proposé par Mme TOURNEFIER avec des boulangers de Montrouge, M. CARRE pense que ces derniers ne voudront pas s'impliquer.

Mr CARRE insiste sur la possibilité d'installation d'un restaurant italien avec tables sur le parvis devant le commerce.

Mme TOURNEFIER argumente sur les nuisances éventuelles :

- Ouverture tard le soir,
- Livraisons des pizzas ou plats cuisinés avec bruits des motos et clients restant autour
- Les habitants du quartier veulent un commerce de proximité. Et sont saturés de nuisances avec l'installation de GETIR.
- Mme Glatigny explique que le parvis devant la boucherie n'appartient pas à la Mairie mais à Buffalo donc à priori impossibilité d'installer des tables
- La commission accepte d'auditionner le traiteur italien ayant les faveurs de Mr Carré. Aucune date n'est fixée pour cette rencontre.

## DIVERS

Mme Maria-DUSSEAU demande à Mr Carré de fournir à la commission le plan du quartier où figureront les commerces ouverts et fermés avec leurs échéances de fin de bail afin que la Commission Commerce puisse travailler en toute connaissance de cause et prévoir le remplacement et/ou la création de commerces de proximité afin de satisfaire les Montrougiens concernés. Mr Carré en est d'accord.

Fin de la réunion vers 20h30



## Comité de quartier Ferry-Buffalo

Compte rendu de la 2<sup>ème</sup> réunion de la Commission Commerce du 17 Mars 2022

Etaient présents à la réunion :

Mr Robert Leroux  
Mr Frank Mezerette  
Mme Tournefier  
Mme Vinh

Absents : Mme Glatigny excusée pour des problèmes familiaux  
Mr Biwand démissionnaire de la CC mais toujours présent au Comité de Quartier  
Mme Soulard Pechberty démissionnaire pour cause de déménagement

Absentes Mmes Maria-Dusseau-Arquin et Mme Piasentin qui voulaient venir et n'ont pas pu s'absenter, leur demande de présence en Audio n'a pas été vue à temps, c'est dommage, nous accepterons dorénavant leur présence en audio si nécessaire.

Les membres de la Commission n'ont pas reçu de la Mairie le Compte rendu de la séance du 17 Février qui pourtant était importante compte tenu des problèmes discutés.

Nous avons dorénavant le nombre d'habitants du quartier Ferry-Buffalo: 8.280

Le quartier a pour limites : Rue Gambetta et Verdier jusqu'à l'avenue de la République au Nord, Rue Max Dormoy jusqu'à l'avenue de la République au Sud, Avenue Aristide Briand de la rue Max Dormoy à la rue Gambetta à l'Est, avenue de la République à l'Ouest.

Après un court récapitulatif de la séance précédente en présence de Mr Carré, Mme Tournefier signale que nous n'avons eu depuis, aucune réponse de la Mairie ou de Mr Carré quant au devenir du problème GETIR.

D'autre part, en ce qui concerne la Boucherie Rue du Fort, Mr Carré impose la reprise de ce commerce par un « traiteur italien », Mr Ramanantsoa, en dépit de notre demande de commerce de proximité.

Mme Vinh se charge de contacter Mr Ramanantsoa afin d'avoir avec lui une conversation ouverte sur ses projets et sur les contingences de l'environnement immédiat.

Mme Tournefier demande à ce que cette Commission Commerce se structure un peu plus, avec Un/e Président/te, et un /e Secrétaire. Mme Tournefier signale que Mme Glatigny s'est portée volontaire pour être secrétaire ce qui est accordé à l'unanimité en la remerciant vivement.

Quand à la Présidence nous attendrons d'être plus nombreux pour en décider.

Nous convenons de demander au Comité de Quartier le jour de sa réunion, le 21 Mars, de proposer 2 autres membres pour la Commission Commerce pour remplacer nos deux démissionnaires.

Afin de pouvoir envisager un avenir plus constructif avec Le Comité de quartier et la Mairie nous convenons de faire un inventaire des commerces du quartier Ferry Buffalo, commerces en activité, commerces fermés et commerces en devenir en rez-de-chaussée des immeubles en construction. Mme Maria-Dusseau-Arquin avait demandé cet inventaire à Mr Carré lors de la réunion du 17 Février. Nous réitérons cette demande.

Il faudra sans doute développer des commerces aux alentours de la station Barbara afin de permettre aux usagers de faire leurs courses en rentrant chez eux. Mr Leroux signale que les commerçants de l'avenue de la République constateront sans doute une baisse de l'affluence due aux personnes sortant dorénavant de la station Barbara et non plus de la station Mairie de Montrouge. Nous convenons de faire des réunions courtes avec un ordre du jour bien établi pour travailler au mieux. Mme Tournefier s'engage à envoyer systématiquement aux membres de la commission les échanges de mail concernant la commission, ceci était aussi une requête de Mme Vinh.

La prochaine réunion se tiendra le Jeudi 28 Avril à 18h30 à la Maison des Associations nous ferons part de cette demande à Mr Teste.

Fin de la réunion à 19h45.

# VISITE DANS VOTRE QUARTIER FERRY / BUFFALO JEUDI 12 MAI 2022 DÉPART À 18H30

**BALADE  
TRACÉE PAR  
LES MEMBRES  
DU COMITÉ DE  
QUARTIER  
FERRY/BUFFALO**

